

Remarques sur les derniers PV

Expéditeur : Gery Skrzypczyk (gery.skrzypczyk@gmail.com)

À : maire@ville-etrechy.fr

Cc : fanny.mezaguer@yahoo.com; rmlecocq@aol.com

Date : mardi 3 octobre 2023 à 21:36 UTC+2

Bonsoir Monsieur le Maire,

Nous n'avons pas de remarque particulière à propos du PV du 29 juin sauf à préciser qu'en préambule il était question de valider celui du 30 mars. Nous avons des remarques qui n'ont pas été prises en compte, car vous les avez jugées arrivant tardivement. Or après vérification voici le déroulé précis de notre intervention qui méritaient d'être reportée.

Adoption du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/03/2023

Lors de la séance du 29 juin, quand il a fallu voter pour le PV du 30 Mars , il a été demandé s'il y avait des remarques. M.SKRZYPCZYK s'est exprimé en disant que des remarques avaient été envoyées , le Maire a répondu « **On ne prendra pas en compte le courrier qui a été envoyé hier ou aujourd'hui ...** »

C'est faux, car après consultation des divers courriels, le CM ayant eu lieu le 29 juin et sachant que :

- le 1er courrier date du 26 juin 19:03 pour une prise de RDV en Mairie afin de préciser tous les points qui m'interpellent . [Bonjour Madame Martinez,](#)

[Me serait il possible de vous rencontrer avant le Conseil municipal du 29 juin ?](#)

[En effet, plutôt que faire des remarques en réunion, je préfère vous faire mon constat sur les anomalies que j'ai pu rencontrer. J'ai cependant besoin d'un échange afin de mieux comprendre la partie vacant qui s'équilibre avec les arrivées titulaires et non titulaires car ce n'a pas toujours été le cas.](#)

[Ceci me permettrait aussi de manière générale, de rendre le débat sur le sujet plus facile. \(je peux me rendre disponible à partir du 27 midi sauf le matin du 29 de 8h à 11h\)](#)

[Cordialement](#)

[Gery SKRZYPCZYK](#)

- la réponse de Madame la Directrice le 27 juin 9h47 disant ceci : **Monsieur,**

Malheureusement mon emploi du temps d'ici le conseil municipal est particulièrement chargé et ne me permettra pas de vous recevoir.

En revanche, je vous invite à m'adresser vos interrogations par mail dans les meilleurs délais.

Mes services tenteront de vous éclairer au mieux.

Excellente journée,

Cordialement, Jessica Martinez

- le 2ème courrier date du 27 juin à 21:34 . **Conclusion (ce qui manque au PV) :**

- nous retrouvons sur le nouveau PV, 9 associations et non les 16 entendues en séance. Ce que nous comprenons et nous demandons votre aval sur la précision c'est qu'il y a 60 asso mais seulement 44 dossiers de demande de subvention (soit 16 qui ne demandent rien) .

Sur ces 44 dossiers 35 ont obtenu subvention et 9 n'ont rien demandé. Il y a donc pour répondre à Mme Mezaguer 9+16 = 25 asso qui ne demandent rien.

- nous ne retrouvons pas l'échange sur le risque de non obtention du quorum qui a vu revenir certaines personnes et en rester d'autres pour l'obtenir.

Pouvez vous me rappeler le chiffre pour atteindre le quorum d'une telle délibération

>>>> Conclusion : nous avons fait l'effort de venir en Mairie faire ces remarques, sans RDV nous les avons formulées le 27 juin , le CM était le 29 juin. Nos remarques devaient pouvoir être inscrites.

Merci Monsieur le Maire de bien vouloir m'accuser réception.

Cordialement

Gery SKRZYPCZYK